



BVMAC
BOURSE DES VALEURS MOBILIÈRES
DE L'AFRIQUE CENTRALE



Appel d'offres N° 023/16/BVMAC/DD/05-25

TERME DE REFERENCE

**PROJET DE CONSULTATION POUR LE
RECRUTEMENT D'UN PARTENAIRE POUVANT
CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UNE API
POUR LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES
DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC)**



TABLES DES MATIERES

I. CONTEXTE GENERAL	3
II. APERÇU DU DESCRIPTIF FONCTIONNEL.....	3
III. OBJECTIFS DU PROJET	3
IV. DEFINITION DES TRAVAUX.....	4
V. SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES.....	4
VI. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES	4
A. ARCHITECTURE ET NORMES	4
B. SECURITE DE L'API.....	5
VII. PROFIL DU PARTENAIRE	5
VIII.METHODOLOGIE ET LIVRABLES	7
A. METHODOLOGIE ET PLANIFICATION.....	7
B. LIVRABLES ATTENDUS	7
C. IMPLEMENTATION ET TEST	8
D. GARANTIE	8
E. SUPPORT & ASSISTANCE UTILISATEUR	8
IX. CLAUSES DE CONFIDENTIALITE	9
X. MODALITES DE SOUMISSION.....	9
A. CONSTITUTION DES OFFRES	9
B. STRUCTURATION DES OFFRES.....	9
C. TRANSMISSION DES OFFRES.....	10
XI. MODALITES DE TRAITEMENT DES OFFRES.....	10
A. CRITERES D'EVALUATION.....	10
B. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES.....	11
C. PROCEDURE DE SELECTION DU PRESTATAIRE.....	11
ANNEXE 1.....	13
MODÈLE DE FORME PROPOSÉE POUR L'OFFRE TECHNIQUE	13

I. CONTEXTE GENERAL

Dans le cadre de la mise en route du projet relatif au fractionnement des titres cotés à la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et en anticipation à la cotation en continue des valeurs, il s'avère nécessaire pour la Bourse de se doter d'un processus de transformation digitale de nos processus de traitement des ordres.

A ce titre, le fractionnement devrait entraîner une multiplication massive du nombre d'ordres reçus aux guichets des sociétés de bourse, rendant les processus manuels complètement obsolètes et considérablement risqués. De ce fait, et en l'absence d'une solution automatisée, la BVMAC encourrait un risque opérationnel majeur qui se traduirait par des lenteurs de traitement des ordres reçus, des erreurs de saisie, des retards de transmission des ordres, et en définitive une perte de confiance potentielle des intervenants du marché.

C'est à ce titre que la BVMAC souhaite :

1. D'une part développer une API BVMAC capable de transmettre automatiquement les ordres reçus des sociétés vers le système de cotation (ex. NSC actuellement utilisé avec une modularité vers une éventuelle future plateforme), de dialoguer avec les systèmes partenaires pour la confirmation post-marché, et de permettre d'autres usages stratégiques comme la récupération de données de marché en temps réel, la production de graphiques dynamiques ou encore l'intégration avec des outils d'analyse et de visualisation etc.
2. D'autre part, devenir Sponsor d'un processus de digitalisation et d'automatisation des processus impliquant un écosystème allant de l'investisseur donneur d'ordre aux banques teneurs de comptes titres et espèces en passant par les SDB et le DCU, dans le cadre des prises d'ordres de bourse et des traitements en back office desdits ordres collectés tant dans les sens aller (investisseurs donneurs d'ordres – SDB – Banque teneurs de comptes - plateforme de cotation de la BVMAC), que dans le sens retour (BVMAC – DCU – SDB – Banques teneurs de comptes – investisseurs donneurs d'ordres).

II. APERÇU DU DESCRIPTIF FONCTIONNEL

Dans l'attente de la signature d'un accord de confidentialité (NDA) (cf. ci-dessous), la Bourse présentera une description simplifiée du fonctionnement attendu du système, en lieu et place du schéma technique détaillé.

- 1- Le donneur d'ordres initie une demande via sa SDB ou une plateforme connectée ;
- 2- L'agrégateur installé chez la SDB centralise l'ordre, vérifie les paramètres requis (montant, plafond, prix, quantité, etc.) ;
- 3- L'ordre est ensuite transmis via l'API BVMAC au système de cotation NSC V900 ;
- 4- Le résultat est transmis au DCU et renvoyé vers le SDB et le client via l'agrégateur ;

Le prestataire devra concevoir et mettre en place une API sécurisée et hautement disponible qui devra être fidèle à l'aperçu du descriptif fonctionnel ci-dessus.

III. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif principal est la **mise en œuvre d'une API sécurisée, évolutive et interopérable**, qui permettra de :

- Automatiser la transmission des ordres issus du fractionnement vers le système de cotation.
- Garantir l'intégrité, la disponibilité et la traçabilité des données échangées.
- Réduire drastiquement les risques humains et opérationnels associés au traitement manuel.
- Offrir une base technologique ouverte à d'autres services stratégiques (exploitation de données, visualisation, alertes, etc.).
- S'adapter à l'évolution future des plateformes de cotation sans refonte majeure

La mise en œuvre de cette API devra répondre efficacement aux besoins du marché financier et de l'ensemble de ses acteurs.

IV. DEFINITION DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser incluent, entre autres, les tâches suivantes :

- Analyse des besoins fonctionnels et non fonctionnels, en collaboration avec les équipes métiers et techniques de la BVMAC ;
- Conception technique et sécuritaire de l'API (architecture, Endpoint, flux, intégration) ;
- Développement de l'API selon les normes modernes ;
- Intégration avec le système de cotation de la BVMAC (et prévoir une couche d'abstraction en cas de migration future) ;
- Mise en place des contrôles de sécurité ;
- Tests fonctionnels, d'intégration et de sécurité ;
- Documentation complète (technique, API, guides utilisateurs) ;
- Formation et transfert de compétences ;
- Et suivi post-déploiement et accompagnement au démarrage.

V. SPÉCIFICATIONS FONCTIONNELLES

Les spécifications fonctionnelles à prendre en compte dans la phase de conception sont les suivantes

1. Récupération des cotations en temps réel ;
2. Récupération des cotations historiques ;
3. Publication de nouvelles cotations ;
4. Liste des symboles boursiers disponibles ;
5. Récupération et émission des carnets d'ordres ;
6. Emission du fichier de transactions à l'attention des instances sous régionales ;
7. Visualisation des données du Marché ;
8. Réception des ordres émis en temps réel ;
9. Consultation des carnets d'ordres (restants, transigés, entrants) ;
10. Publication automatique des bulletins de marché (cours, volumes, indices etc.);
11. Alertes et seuils.

VI. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

A. ARCHITECTURE ET NORMES

Afin d'assurer une conception rigoureuse et conforme de l'API sécurisée, le prestataire devra impérativement être capable de prendre en considération, spécifier et valider, au minimum, les éléments suivants :

- Spécification et détails sur le type d'API selon les besoins d'interopérabilité ;
- Spécification et détails sur le type de formats de données : CSV, JSON ou XML...etc ;
- Spécification et détails sur les protocoles utilisés : les protocoles devront être les plus appropriés au besoin et à l'aspect sécuritaire ;
- Authentification et autorisation : Il doit être avec scopes granulaire et couplé à un mécanisme de tokenisation ;
- Normes de développement : Normes ISO et OWASP couvrant les technologies API ;
- Journaux & Traçabilité : journalisation horodatée, non répudiable, chiffrée ;
- Haute disponibilité : Réplication active-active, équilibrage de charge ;
- Compatibilité RGPD : Limitation des données personnelles exposées ;

- Disponibilité: 99.9 %.
- Latence cible : < 100 ms pour les requêtes critiques.

B. SECURITE DE L'API

Dans le cadre de l'implémentation de la sécurité, il incombera au prestataire de :

- Assurer la confidentialité et l'intégrité des échanges ;
- Mettre en œuvre un dispositif robuste d'authentification et de gestion des accès ;
- Protéger efficacement les informations sensibles ;
- Encadrer rigoureusement l'usage et le comportement de l'API ;
- Adopter une stratégie de gestion des erreurs et de traçabilité sécurisée ;
- Renforcer la résilience face aux menaces connues ;
- Se conformer aux obligations réglementaires en vigueur.

VII. PROFIL DU PARTENAIRE

1. Expérience démontrée dans la conception, le déploiement et la maintenance d'un API dans un écosystème financier et boursier

Le partenaire devra fournir des preuves vérifiables de sa capacité à concevoir, développer et déployer des API dans le secteur financier ou dans des domaines étroitement liés.

Cette expérience pourra inclure notamment :

- **Projets de conception d'API réalisés avec des marchés financiers ou infrastructures associées :** Interventions auprès de bourses de valeurs mobilières, marchés financiers, plateformes de cotation...etc.
- **Expérience dans la sécurisation des transactions financières :** Mise en œuvre de projets visant la sécurisation des transactions financières via API sécurisée et autres technologies de partage d'informations.
- **Partenariats avec des bourses, des banques, des fintechs et autres structures du domaine banque et finance :** Réalisations en collaboration avec des bourses, des banques, des fintechs et autres structures du domaine banque et finance ou acteurs privés, visant à concevoir, déployer et maintenir une API sécurisée dans un écosystème financier.

La capacité à évoluer dans des contextes émergents, sous-régionaux ou présentant des contraintes réglementaires spécifiques sera particulièrement valorisée.

Preuves attendues : Études de cas documentées, lettres de recommandation, certificats de projet, indicateurs de performance et d'impact opérationnel (ex : accroissement de la participation des investisseurs, amélioration des délais de traitement, croissance des volumes).

2. Compétences techniques et technologiques avancées

Le partenaire devra démontrer une expertise reconnue dans les technologies modernes appliquées aux marchés financiers et la conception des API sécurisées, incluant :

- **Conception et architecture d'API**
 - Connaissance approfondie de REST, GraphQL, WebSockets (pour les flux temps réel) ...etc.
 - Modélisation des ressources, endpoints et flux de données.
 - Maîtrise du versionnement d'API (v1, v2, dépréciation contrôlée).
 - Conception orientée microservices (si l'API est une brique d'un système distribué).
- **Sécurité des API**

- Implémentation d'authentification et autorisation sécurisées :
 - OAuth2.0, OpenID Connect, JWT (JSON Web Tokens).
 - Chiffrement des données en transit (TLS/SSL) et éventuellement au repos.
 - Gestion de la sécurité applicative (vulnérabilités OWASP API Top 10).
 - Limitation d'accès: rate limiting, throttling, API keys, IP whitelisting.
 - Intégration de journaux d'audit et traçabilité des requêtes.
- **Performances et fiabilité**
 - Caching intelligent (HTTP caching, Redis, etc.).
 - Mise en place de mécanismes de tolérance aux pannes (circuit breaker, retry, timeout).
 - Conception pour haute disponibilité et scalabilité horizontale.
 - Utilisation de load balancers et reverse proxies (ex. NGINX, HAProxy).
 - **Interopérabilité et standardisation**
 - Respect des standards : OpenAPI/Swagger, JSON : API, HAL, gRPC (si besoin de performance ou d'efficacité binaire).
 - Support multi-format : JSON, XML, FIX (protocole standard pour les bourses).
 - **Intégration continue et livraison continue (CI/CD)**
 - Automatisation du déploiement via pipelines CI/CD (GitLab CI, Jenkins, GitHub Actions...).
 - Tests unitaires, fonctionnels, d'intégration, et tests de charge automatisés.
 - Mise en œuvre d'environnements de staging/sandbox pour validation client.

Preuves attendues : Études de cas détaillées sur le projet similaires, présentation d'API conçues avec des objectifs similaires au besoin de la BVMAC, lettres de recommandation, certificats de projet, Code source (extraits) ou exemples de documentation Swagger/OpenAPI produits dans le cadre de projets antérieurs, URL ou accès à des sandbox d'API développées, avec documentation publique (si possible).

3. Structure organisationnelle proposée et équipe projet

Le partenaire devra fournir une structure claire de l'équipe projet, démontrant une approche professionnelle et multidisciplinaire.

Cette équipe projet devra être sous la supervision stratégique d'un comité de pilotage (COPIL) qui sera définie par le client.

L'équipe projet devra être succinct et sa constitution devra couvrir tous les secteurs liés au projet conformément aux Termes De Références.

Preuves attendues : CVs des membres clés, organigramme, calendrier de mise en œuvre, méthodologie (agile ou en cascade), expérience en environnement bilingue.

4. Références de projets similaires réalisés

Le partenaire devra présenter un portefeuille d'au moins trois projets comparables déjà achevés, avec des détails concrets :

- Profil du client et localisation
- Portée de la mission
- Technologies mises en œuvre
- Durée et budget
- Résultats obtenus

- **Contacts de référence**

Une priorité sera accordée aux partenaires ayant une expérience pertinente dans des projets de contextes similaires (infrastructure limitée, réglementation spécifique, faible inclusion financière, système de cotation NSCv900).

Preuves attendues : Lettres de recommandation, attestations, rapports finaux, coordonnées de clients.

5. Connaissance approfondie de l'écosystème financier d'Afrique centrale

Le partenaire devra démontrer une compréhension opérationnelle du cadre financier, réglementaire et technologique en Afrique centrale, notamment :

- **Structure du marché CEMAC** : Maîtrise des rôles de la BVMAC, des SDBs, du DCU (Dépositaire Central), et des politiques monétaires de la BEAC.
- **Compétence linguistique et culturelle** : Maîtrise du français obligatoire, capacité à interagir avec des parties prenantes variées dans les six pays membres (Cameroun, Gabon, Congo, Guinée Équatoriale, Tchad, RCA).
- **Alignement réglementaire** : Compréhension des directives COSUMAF, des normes de LCB/FT, et des obligations de transparence.
- **Infrastructures bancaires et télécoms** : Capacité à intégrer les systèmes de mobile money, d'identification numérique
- **Défis liés aux investisseurs de détail** : Conscience des barrières à l'inclusion, du faible niveau d'éducation financière, et des stratégies de renforcement de la confiance numérique.

Preuves attendues : Partenariats locaux ou étranger, expériences précédentes dans le domaine financier et bancaire.

VIII. METHODOLOGIE ET LIVRABLES

A chaque étape de l'avancée du projet, le prestataire fournira un livrable sous forme d'un rapport qui pourra être présenté lors d'une réunion si nécessaire.

A. METHODOLOGIE ET PLANIFICATION

Le prestataire devra rendre un plan de projet dans lequel :

- Les activités du projet sont bien identifiées et définies ;
- Les objectifs à atteindre et les indicateurs de performance sont identifiés et définis ;
- Les prérequis organisationnels et techniques sont précisés et détaillés ;
- Les risques de dysfonctionnement liés au projet sont identifiés et leur gravité évaluée ;
- Le calendrier de mise en œuvre est défini et les étapes de contrôle bien identifiées.

B. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus à la fin du projet de mise en place doivent impérativement inclure, au minimum, les éléments suivants :

- Cahier des charges finalisé
- Schémas d'architecture technique et sécurité
- Spécifications fonctionnelles et techniques validées par la BVMAC ;
- Code source documenté avec droits d'exploitation et maintenance ;
- API opérationnelle, testée, vérifiées avec documentation et guide

- Code source (versionné)
- Documentation API (Swagger, Postman...)
- Rapport de tests (unitaires, sécurité, charge)
- Rapport d'audit sécurité indépendant
- Guides utilisateurs et manuels d'intégration
- Rapport de transfert de compétences
- PV de recette fonctionnelle et sécurité

C. IMPLEMENTATION ET TEST

Avant toute réception des installations, il est procédé, en présence du Maître d'ouvrage ou de son représentant, de l'installateur, aux essais et contrôles de bon fonctionnement des implémentations suivant les descriptions et les procédures détaillées de ce présent cahier des charges, notamment :

1. Les essais de fonctionnement ;
2. Les essais d'efficacité des installations par mise en œuvre ;
3. Le contrôle de l'étanchéité des locaux.

Les résultats des essais seront consignés dans un rapport d'essais joint au procès-verbal de réception.

La fourniture des matériels, appareils de vérification nécessaires pour exécuter les essais de l'installation sont à la charge du titulaire du marché.

D. GARANTIE

Toutes les installations et les équipements fournis, ainsi que la main d'œuvre et les déplacements du prestataire devront être garantis par ce dernier pour une durée d'au moins douze (12) mois à compter de la date de livraison définitive des travaux.

En guise de garantie de la bonne exécution du marché et du recouvrement des sommes dont le prestataire serait reconnu débiteur au titre du marché, une retenue de 15% du montant du marché sera opérée par la BVMAC pendant toute la période de garantie.

Néanmoins, le prestataire aura la faculté de solliciter une avance au début de la prestation, à condition de souscrire à un cautionnement auprès d'une banque ou d'une compagnie d'assurance garantissant l'exécution de la prestation à due concurrence de l'avance versée par le Maître d'ouvrage. Le taux de cette avance sera défini d'accord parties.

Le prestataire devra garantir que les procédures, outils et infrastructures respectent les meilleures pratiques internationales en matière de sécurité des API, de conception des API

Le prestataire devra garantir le bon fonctionnement de l'API sécurisée pendant la période de garantie, incluant:

- Le maintien de la solution en bon état de fonctionnement.
- La mise à jour des processus et outils selon les retours d'expérience initiaux.

E. SUPPORT & ASSISTANCE UTILISATEUR

Afin de garantir une appropriation totale du système par les utilisateurs, le prestataire devra assurer un support fonctionnel et technique.

Le support pourrait inclure:

- Resolution incident.
- Correctifs.

- Mises à jour.
- La mise en service et de contrôle des installations en fin de travaux ;
- La formation des utilisateurs avec partage de documentation formation ;
- Le suivi de l'installation pendant la période de garantie.
- Assistance technique et fonctionnelle pour la configuration

IX. CLAUSES DE CONFIDENTIALITE

Dans le cadre de la présente consultation, le prestataire reconnaît que toutes les informations transmises par la BVMAC, qu'elles soient techniques, opérationnelles, stratégiques ou documentaires (y compris les schémas, architectures, spécifications, volumes d'activité ou éléments relatifs aux systèmes internes), sont considérées comme **strictement confidentielles**.

Le prestataire consulté s'engage à :

- ✓ Ne pas divulguer, reproduire, transférer ou exploiter ces informations sans l'accord écrit préalable de la BVMAC ;
- ✓ Restreindre l'accès aux données uniquement aux membres de son équipe directement impliqués dans la réponse ou la consultation relative au projet ;
- ✓ Restituer ou détruire toute documentation ou copie en sa possession à la demande de la BVMAC ou à l'issue de la consultation.

La transmission de documents sensibles, tels que le schéma fonctionnel détaillé ou les spécifications techniques internes, sera conditionnée à la signature préalable d'un Accord de Confidentialité (NDA), que la BVMAC transmettra au prestataire pour signature.

Enfin, il est expressément précisé que la participation à la présente consultation et/ou la signature de l'Accord de Confidentialité (NDA), ne constituent en aucun cas une garantie d'attribution, de présélection, ni un engagement contractuel de la part de la BVMAC. Celle-ci se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la procédure à tout moment, sans justification ni indemnité.

X. MODALITES DE SOUMISSION

A. CONSTITUTION DES OFFRES

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimée en Fcfa. Afin de rendre sa réponse la plus lisible possible pour la BVMAC, le soumissionnaire devra présenter son offre doit être constitué de 03 documents distincts, à savoir :

- Le Dossier administratif
- L'Offre Technique
- L'Offre Financière

B. STRUCTURATION DES OFFRES

Les offres devront respecter une structuration minimale de forme bien précise. La structuration souhaitée par la BVMAC pour l'offre technique est partagée en **Annexe 1**

Le prestataire pourra au besoin augmenter des rubriques mais dans une structuration logique et correcte

Important

• L'Offre Financière

- L'offre financière devra être la plus précise possible
- Un niveau de granularité le plus bas sera exigé concernant les tarifs des différentes rubriques présentées dans l'offre financière.

- **L'Offre Technique**

- L'offre technique devra être la plus précise possible
- Les documents référents de l'offre doivent être lisibles et de bonne qualité.

- **Le Dossier administratif**

- Les documents référents de l'offre doivent être lisibles et de bonne qualité
- Un respect scrupuleux des besoins en documents administratifs sera très apprécié.

C. TRANSMISSION DES OFFRES

Les offres doivent être transmises au plus tard le **16 mai 2025** sous pli fermé au secrétariat de la BVMAC avec le cachet du prestataire et la seule et unique mention suivante : **RECRUTEMENT D'UN PARTENAIRE POUVANT CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UNE API POUR LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC)** et par mail à l'adresse électronique bvmac@bvmac.cm avec pour objet : **RECRUTEMENT D'UN PARTENAIRE POUVANT CONCEVOIR ET METTRE EN PLACE UNE API POUR LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE (BVMAC)**

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période **de quatre-vingt-dix (90)** jours à compter de la date de l'ouverture des offres. La BVMAC se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente demande de consultation, s'il n'a pas obtenu de soumission qui lui paraisse acceptable ou pour toute autre raison.

Dans les circonstances exceptionnelles, la BVMAC peut solliciter le consentement des consultants à une prolongation du délai de validité.

XI. MODALITES DE TRAITEMENT DES OFFRES

A. CRITERES D'EVALUATION

Les critères de sélection des offres pour la réalisation du chantier de la BVMAC sont présentés dans le tableau ci-après:

CRITERES	
1. Offre technique	
1.1.	Compréhension générale du cahier de charges
1.2.	Pertinence de la méthodologie proposée & Consistance de l'offre
1.3.	Qualité et compétences de l'Équipe Projet (CV, Expérience, réalisations)
1.4.	Expérience prouvée dans des missions analogues
1.5.	Délais d'exécution
1.6.	Support et assistance utilisateur
1.7.	Qualité des livrables proposés
2. Oral de présentation/démonstration de l'offre	
3. Offre financière	

N.B : Les prestataires devront être en mesure de venir faire une présentation démonstration de leur offre au siège de la BVMAC.

B. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les offres répondant à un des éléments ci-dessous seront tout simplement rejetées :

- Dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre technique ou financière incomplète.
- Une note inférieure à 20% sur la partie offre technique sera considéré comme éliminatoire et l'offre financière dudit prestataire ne fera pas l'objet d'une consultation.

C. PROCEDURE DE SELECTION DU PRESTATAIRE

La sélection du prestataire devant réaliser le projet se fera suivant les étapes ci-après :

Étape 0 : Lancement des demandes de consultation. Elle consiste à faire parvenir le cahier de charges aux différents prestataires présélectionnés.

Étape 1 : Réception. Elle consiste à réceptionner les offres transmises par les prestataires.

Étape 2 : Évaluation : Elle consiste à attribuer une note aux offres reçues selon les critères définis au paragraphe 6.1.

Étape 3 : Délibération et Sélection : Elle consiste à débattre en comité interne BVMAC et choisir une offre. La présentation du prestataire sera demandée à cette étape.

Étape 4 : Contractualisation : Elle consiste à élaborer et signer le contrat avec le prestataire sélectionné.

1.3.	Qualité et compétences de l'Équipe Projet (CV, Expérience, réalisations)
1.4.	Expérience prouvée dans des missions analogues
1.5.	Délais d'exécution
1.6.	Support et assistance utilisateur
1.7	Qualité des livrables proposés
2. Oral de présentation/démonstration de l'offre	
3. Offre financière	

N.B : Les prestataires devront être en mesure de venir faire une présentation démonstration de leur offre au siège de la BVMAC.

MODÈLE DE FORME PROPOSÉE POUR L'OFFRE TECHNIQUE

1. Page de garde

- Titre de l'offre : Indiquer clairement le titre du projet.
- Nom de l'entreprise : Mentionner l'entreprise soumissionnaire.
- Coordonnées : Adresse, téléphone, e-mail.
- Date : La date de soumission de l'offre.
- Référence : Numéro de l'appel d'offres, référence du projet.

2. Sommaire / Table des matières

- Présenter un aperçu des sections de l'offre technique avec des numéros de page pour faciliter la navigation.

3. Présentation de l'entreprise

- Historique de l'entreprise : Brève présentation de l'entreprise, sa mission, son expérience et ses domaines d'expertise.
- Organigramme : Description des équipes affectées au projet, avec les noms et rôles des responsables.
- Références clients : Exemples de projets similaires réalisés avec succès.

4. Objectifs du projet et compréhension des besoins

- Présentation des objectifs du projet : Résumer les objectifs et les attentes du client (ex. : rénovation d'un bâtiment, installation d'un système informatique, etc.).
- Analyse des besoins : Expliquer comment vous avez compris les besoins techniques du client et comment vous allez y répondre.

5. Méthodologie et approche technique

- Description des solutions proposées : Détaillez les solutions techniques que vous proposez pour répondre aux besoins du projet. Par exemple :
 - Les équipements ou technologies utilisés.
 - Les méthodes de travail (par exemple, méthodologie agile pour un projet informatique).
 - Les processus de conception, de développement ou de réalisation.
- Planification et délais : Présentez les étapes clés du projet et le calendrier proposé. Inclure une description des jalons importants et des délais associés.
- Ressources humaines et matérielles : Liste des ressources allouées au projet, y compris les qualifications du personnel et l'équipement nécessaire.

6. Plan de gestion des risques

- Identification des risques : Listez les risques associés au projet (retards, défis techniques, contraintes financières).
- Plan de mitigation des risques : Expliquez les mesures prises pour minimiser ces risques et comment ils seront gérés pendant la durée du projet.

7. Conformité aux normes et exigences réglementaires

- Respect des normes : Détailler les normes de sécurité, environnementales et autres réglementations pertinentes que vous respecterez.
- Certifications et accréditations : Mentionnez toutes les certifications nécessaires, par exemple ISO, certification environnementale, etc.

8. Suivi et contrôle qualité

- Méthodes de contrôle qualité : Décrire les procédures mises en place pour garantir la qualité du travail réalisé, y compris les tests, vérifications et contrôles à chaque étape du projet.
- Suivi de l'avancement du projet : Présenter la manière dont vous suivrez l'avancement du projet (rapports réguliers, réunions de suivi, etc.).

9. Maintenance et support (si applicable)

- Maintenance après projet : Détails des services de maintenance proposés après la fin du projet (si applicable), y compris la durée de la garantie, les services de support technique, etc.
- Plan de support : Décrire les processus de prise en charge des incidents et de maintenance continue.

12. Annexes

- Documents techniques supplémentaires : Plans, schémas, études de faisabilité, certifications, études préalables, etc.
- CV des membres clés de l'équipe : Présentation détaillée des qualifications et expériences des personnes chargées de la mise en œuvre du projet.
- Références : Listes des clients précédents ou d'autres projets similaires.